

Pont neuf ou rénové ? Réponse en juillet

La salle du CSC était archi-comble lundi soir à l'occasion des vœux d'Emmanuel Rat.

Cette cérémonie ne pouvait pas débiter sans rappeler les terribles événements de l'année 2015.

Le gymnase et la maison de santé de la communauté de communes sont les deux grandes réalisations de l'an passé. Cette dernière a ouvert ses portes le 18 janvier pour le domaine paramédical. Les trois médecins y consulteront dès le 8 février. En tout, elle réunira 14 professionnels de santé.

La fréquentation du camping a doublé

Le gymnase et la maison de santé ont coûté respectivement 1,7 et 2,5 millions d'euros.

D'autres réalisations ont vu le jour, notamment l'assainissement du hameau de Chanoy, qui permet à la commune d'être désormais reliée à l'assainissement à 85 %, le ren-



CÉRÉMONIE. Parmi les invités du maire Emmanuel Rat (*à gauche*), le député Claude de Ganay, la vice-présidente du conseil régional Anne Leclercq, le sénateur Jean-Pierre Sueur (*notre photo*) et Marc Gaudet, vice-président du conseil départemental.

forcement de l'eau potable au hameau de Villiers. Le quartier Boyaudière-République, autrement dit les abords du collège et le parking, est désormais terminé.

L'été dernier, le camping a quasiment vu sa fréquentation doubler depuis qu'il est redevenu municipal : 5.000 nuitées ont été dénombrées et 4.000 au port. Autant dire qu'à Châtillon, le tourisme se porte plutôt bien.

En 2016, les réalisations

seront nombreuses avec de nouvelles acquisitions de terrains pour faire naître des lotissements, l'extension du réseau d'eau et d'assainissement. Il est à noter que le réseau d'eau de la ville date de 1936 ; ces travaux seront donc une priorité.

Un chemin piétonnier verra le jour, route de Beaulieu ; la toiture du centre de secours sera rénovée ainsi que les terrains de tennis. Un skatepark sera construit à côté

du gymnase. Une gabarre, « La Nonchalante », arrivera au printemps.

Cette année sera aussi une année de changement qui verra la fusion des communautés de communes de Châtillon et Briare.

Emmanuel Rat a terminé son discours en souhaitant « paix, tolérance et respect à tous ».

Marc Gaudet, vice-président du conseil départemental, a ensuite pris la parole afin d'informer les Châtillonnais sur la question du pont sur la Loire : « Une décision sera prise en juillet. »

Deux solutions s'offrent : une rénovation de la structure en place avec l'élargissement des trottoirs et un passage pour les cycles, ou la construction d'un pont neuf légèrement en aval de l'ouvrage actuel. Pour une rénovation, le coût tournerait autour des 10 millions d'euros et pour une reconstruction, il faudra compter 20 millions d'euros. « La construction du pont de Châtillon est une priorité pour le Département », précise Marc Gaudet. ■